Convention de l’Organisation internationale du travail (OIT) de 1990 concernant la sécurité dans l’utilisation des produits chimiques au travail (Convention n° 170): autorisation des États membres à ratifier

2012/0320(NLE) - 20/11/2013 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission de l'emploi et des affaires sociales a adopté le rapport de Jutta STEINRUCK (S&D, DE) sur le projet de décision du Conseil autorisant les États membres à ratifier, dans l’intérêt de l’Union européenne, la Convention de l’Organisation internationale du travail de 1990 concernant la sécurité dans l’utilisation des produits chimiques au travail (Convention n° 170).

Les députés recommandent que le Parlement européen donne son approbation au projet de décision du Conseil, estimant que ce dernier devrait permettre de **renforcer la santé et la sécurité au travail**.